

DEC211450IN2P3

Décision portant création de l'international research laboratory IRL2014 intitulée International Laboratory for Astrophysics, Neutrino and Cosmology Experiments (ILANCE)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu l'accord de l'université de Tokyo ;

Vu l'avis des instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du directeur de l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

Est créée, pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} avril 2021, l'international research laboratory intitulé « International Laboratory for Astrophysics, Neutrino and Cosmology Experiments (ILANCE) », sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante :

- Partenaires Tutelles principales : CNRS, Université de Tokyo
- Institut de rattachement : Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules (IN2P3)
- Délégation : Paris Michel Ange
- Section : 01 - Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au cosmos

Article 2 : Nomination

M. Michel Gonin, directeur de recherche de classe exceptionnelle au CNRS, est nommé directeur de cette unité internationale de recherche pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19/04/2021

Le président-directeur général

Antoine Petit



DEC211659DR01

Décision relative au tarif des produits de l'unité UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod (IJM)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° DEC210868DAJ en date du 03/03/2021 portant nomination de Mme Marie-Hélène PAPILLON aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Villejuif ;

Vu la décision n° DEC210871DAJ en date du 03/03/2021 donnant délégation de signature à Mme Marie-Hélène PAPILLON déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Villejuif notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Les tarifs des prestations réalisées sur la plateforme PROTEOMIQUE de l'unité UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod (IJM) sont fixés selon le barème joint en annexe 1.

Ces tarifs HT sont à majorer de la TVA au taux en vigueur, à l'exception des clients CNRS.

Les unités mixtes Université de Paris/INSERM en DGG INSERM listées en annexe 2 bénéficient des tarifs appliqués aux clients CNRS/UP.

Article 2 :

Ces tarifs prennent effet à compter du 1^{er} mai 2021.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 9 avril 2021

Pour le président – directeur général
et par délégation,

La déléguée régionale
Marie-Hélène Papillon



ANNEXE 1**Barème des tarifs de la plateforme protéomique**

	Base de facturation	CNRS/UP	Autres académiques	Privé
LC-MS (intact mass)	échantillon	189,00 €	278,00 €	446,00 €
LC-MSMS (BU Quantification)	échantillon	269,00 €	396,00 €	636,00 €
LC-MSMS (BU Identification)	échantillon	189,00 €	278,00 €	446,00 €
Infusion directe (native MS etc...)	échantillon	157,00 €	231,00 €	371,00 €
Temps passé additionnel	heure	27,00 €	27,00 €	84,00 €

ANNEXE 2

Liste des unités mixtes Université de Paris/INSERM en DGG INSERM

Numéro	Directeur annuel	Intitulé	Implantation
U942	Alain Cohen-Solal	Biomarqueurs cardio-neuro-vasculaires : BIO-CANVAS	Hôpital Lariboisière
U958	Cécile Julier	Génétique des diabètes	Faculté médecine UP
U965	Marc Pocard	CARCINOSE angiogenèse et recherche transactionnelle : CART	Hôpital Lariboisière
U1131	Stephane GIRAUDIER	Hématopoïèse normale et pathologique : émergence, environnement et recherche translationnelle	Hôpital Saint-Louis
U976	Armand Bensussan	HIPI « Immunologie Humaine, Pathophysiologie, Immunothérapie »	Hôpital Saint-Louis
U1160	Antoine Toubert	Écotaxie, micro-environnement et développement lymphocytaire	Hôpital Saint-Louis
U944	Jean Soulier	Génomomes, biologie cellulaire et thérapeutique	Hôpital Saint-Louis
U1123	Corinne Alberti	Epidémiologie clinique et évaluation économique appliquées aux populations vulnérables : ECEVE	Faculté médecine UP
U1132	Martine Cohen-Solal	Biologie de l'os et du cartilage : régulations et ciblage thérapeutique : BIOSCAR	Hôpital Lariboisière
U1134	Yves Collin	Biologie intégrée du globule rouge	INTS
U1137	Erik Denamur	Infection, antimicrobiens, modélisation, évolution : IAME	Faculté Bichat
U1141	Pierre Gressens	Neuroprotection du cerveau en développement : PROTECT	Hôpital Robert Debré
U1148	Didier Letourneur	Laboratoire de recherche vasculaire transactionnelle	Faculté Bichat
U1149	Renato Monteiro	Centre de recherche sur l'inflammation : CRI	Faculté Bichat
U1152	Marina Pretolani	Physiopathologie et épidémiologie des maladies respiratoires	Faculté Bichat
U1161	Elisabeth Tournier-Lasserre	Génétique et physiopathologie des maladies cérébro-vasculaires	Faculté médecine UP